

REPUBLIQUE FRANCAISE  
-----  
DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE  
-----  
GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE**  
*Séance du 31 mai 2021*

**N° 137/05/2021 : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET ANNEXE PEPINIERE  
D'ENTREPRISES**

*L'an deux mille vingt-et-un, le lundi 31 mai à 18h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis à l'Espace VALOREM 95 Grande Rue Sapiac à Montauban, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 25 mai 2021.*

**Présents Titulaires : 41**

Mesdames, Messieurs, Mathieu ALBERT, Danielle BEDOS, Marie-Claude BERLY, Alain BODERIOU, Nadine BON, Bernard BOUTON, Nadine BOUVET, Hervé CAMINEL, Aline CASTILLO, Nadia CHEKLIT, Michel CORNILLE, Axel de LABRIOLLE, Jean-Martial DEJEAN, Marie-Agnès DETAILLEUR, Sandrine DIAZ, Laurent FARRUGIA, Jean-Pierre FOISSAC, Pauline FORESTIE, Alain GABACH, Jacques GAYRAL, Stéphane GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Clarisse HEULLAND, Arnaud HILION, Jean-Louis IBRES, Khalid LAABID, Francis LABRUYERE, Véronique LAGARRIGUE, Francis MASSIMINO, Gilles MENEGHETTI, Christian MOULIS, Paulette MULLER-DUPONT, Stéphanie OLIVE, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Bernard PECOU, Claudine PEIRONE, Françoise PIZZINI, Rodolphe PORTOLES, Michel WEILL.

**Absents ayant donné pouvoir : 6**

Mesdames, Messieurs, Philippe BECADE à Pauline FORESTIE, Colette ESNAULT à Stéphanie OLIVE, Lucie FOURNEL à Stéphane GONZALEZ, Jean-François GARRIGUES à Marie-Claude BERLY, Sandrine LAGARDE à Rodolphe PORTOLES, Claude VIGOUROUX à Bernard PAILLARES.

**Absent Excusé : 1**

Monsieur Thierry DEVILLE.

*Conformément aux dispositions du CGCT, Monsieur Thierry DEVILLE, Président, est sorti et n'a pas participé au vote*

**Monsieur Axel de LABRIOLLE donne lecture du rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n°312 du 17 décembre 2019 portant « Exercice 2020 – Budget Primitif Annexe Pépinière d'entreprises »,  
Vu la délibération n°180 du 9 juillet 2020 portant « Budget Supplémentaire 2020 - Budget Annexe Pépinière d'entreprises »,

Le Compte Administratif est un document comptable qui retrace les flux financiers d'un exercice budgétaire.

On recense dans ce Compte Administratif les principaux mouvements suivants :

**En section de fonctionnement**

Au niveau de la dépense, la crise sanitaire de la Covid 19 a fortement impacté l'activité de la Pépinière d'entreprises en 2020.

Les dépenses habituelles relatives à l'organisation d'événementiels et d'actions de promotion de la pépinière d'entreprises n'ont pas pu être engagées. On retrouve ainsi principalement les frais de fonctionnement fixes de la pépinière (Taxe foncière, électricité, télécom, frais postaux, eau, maintenance...) pour un montant global de 39 934 €, des dépenses d'entretien du bâtiment de l'ordre de 8 055 €, ainsi que le remboursement du personnel mis à disposition (60 603 €).

Au niveau de la recette, afin de soutenir les entreprises hébergées, la Collectivité a décidé de suspendre les loyers à payer en 2020, amenant le montant des loyers perçus (6 924 €) à la seule période du premier trimestre proratisé à la date du confinement. Par voie de conséquence, la subvention d'équilibre versée au budget annexe de la Pépinière d'entreprises représentant l'effort de la Collectivité au soutien de l'économie par ce temps de crise sanitaire a augmenté de plus de 40 979 € par rapport à 2019, et s'élève à 88 489 €.

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 26 mai 2021,

Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le Budget Primitif 2020 et le Budget Supplémentaire 2020 considéré,

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

- adopter les résultats de l'exercice 2020 suivants :

# BUDGET ANNEXE PEPINIERE

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	110 502,42	110 491,98	-10,44
	Section d'investissement	6 365,00	4 511,83	-1 853,17
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		10,44	
	Report en section d'investissement (001)		1 853,17	
		=	=	
TOTAL (réalisations + reports)		116 867,42	116 867,42	0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT DE CLOTURE
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	110 502,42	110 502,42	0,00
	Section d'investissement	6 365,00	6 365,00	0,00
	TOTAL CUMULE	116 867,42	116 867,42	0,00

- constater l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion établi par le Comptable,
- en dehors de la présence de Monsieur Le Président, arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et adopter le Compte Administratif 2020.

Après délibération du Conseil Communautaire, la proposition ci-dessus est :

**ADOPTÉE PAR 42 VOIX POUR ET 5 VOIX CONTRE**

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

**07 JUIN 2021**

De sa publication et/ou affichage le :

**07 JUIN 2021**

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 31 mai 2021

Le Président,  
Thierry DEVILLE



